



## Le Ministre des Finances et du Budget ISSA MAHAMAT ABDELMAMOUT préside l'Assemblée Générale du FSA



Le Ministre des Finances et du Budget Mr **ISSA MAHAMAT ABDELMAMOUT**, en sa qualité du président de l'Assemblée Générale du Fonds de Solidarité Africain (FSA), a présidé les travaux de la 9<sup>ème</sup> Session Ordinaire qui s'est tenue le 18 juin 2018 à l'Hôtel Hilton de Ndjamen.

Le Ministre des Finances dans son allocution a félicité les différentes délégations qui ont fait le déplacement de Ndjamen pour participer à cette 9<sup>ème</sup> session Ordinaire du Fonds de Solidarité Africain.

Le point principal à l'ordre du jour est relatif à l'approbation des comptes de l'exercice 2017. Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2017 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale font apparaître un résultat net bénéficiaire de plus de **3 milliards de francs CFA**.



Le Ministre des Finances et du Budget, n'a pas manqué de rappeler que la création du Fonds de Solidarité Africain réside dans la nécessité de cultiver la solidarité à travers la mutualisation des ressources communes devant servir de levier pour le financement des projets intégrateurs même de favoriser le développement de nos économies.



De plus, le FSA regroupe trois principaux ensembles économiques africains notamment la CEDEAO, la CEEAC et le COMESA, ce qui traduit le caractère panafricain du Fonds et l'érige en trait d'union entre tous les grands ensembles d'intégration régionale de l'Afrique subsaharienne. En effet, l'ambition du Fonds de Solidarité Africain est d'élargir son périmètre institutionnel et géographique afin de couvrir les différents Etats membres.

Au-delà de ses actions dans la garantie financière, l'Allongement de durée de prêt et l'Arrangement de Financement, le Fonds de Solidarité Africain intervient aussi pour des opérations concernant tous secteurs d'activités à savoir : Infrastructures de base, Mines, Agriculture... ces



interventions sont destinées aux financements accordés dans le cas de la création d'entreprise, renouvellement et renforcement des capacités d'exploitation, Modernisation et Extension, Transfert de propriété.

L'Assemblée Générale a vu la participation des représentants de la République du Congo et de la République Islamique de Mauritanie, en qualité d'Observateurs .



En interaction avec la presse, le Directeur Général du Fonds de Solidarité Africain **MAHMADOU ABDOULAYE DIALLO** souligne que les 14 Etats membres du FSA sont des Pays Pauvre Très Endettés et Pays Moins Avancé et, ce qui ne favorise pas ces pays membres d'honorer leurs engagements vis-à-vis du FSA. Mais le Fonds de Solidarité Africain se donne comme défis d'honorer tous ces engagements et mobiliser les pays qui n'en font pas partie à y adhérer.

A la sortie de cette assise un communiqué a été rendu public.

L'Assemblée Générale fait ressortir un bilan de soixante-quatre milliards trois cent soixante-dix Millions neuf cent soixante sept mille neuf cent quatre vingt quatorze (**64 366 967 994 FCFA**), des engagement hors bilan signés de quarante et un milliards six cent cinquante-cinq millions vingt-trois mille cinq cent soixante-dix (**41 655 023 566 FCFA**) et un résultat net de trois milliards deux cent cinquante millions six cent onze mille huit cent un (**3 250 611 801 FCFA**) .

L'Assemblée Générale a en outre affecté le résultat de l'exercice essentiellement au report à nouveau, donné décharge aux commissaires aux comptes pour un mandat au titre de l'exercice clos du 31 Décembre 2017 et a donné quitus aux administrateurs pour leur gestion.



## MISSION RELATIVE A LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE TCHAD



Du 28 Mai au 08 Juin 2018 s'est déroulée à N'Djamena la mission d'assistance technique sur la mise en place de la nouvelle nomenclature budgétaire dans le système d'information (Circuit Intégré de la Dépense). La mission était conduite par Mr **Abdoulaye TOURE** conseiller résident en gestion des finances publiques à Afritac Centre, accompagné de Mr **Ferdinand YUGBARE** Expert du FMI. L'objectif de la mission était d'appuyer les services informatiques et la Direction Générale du Budget dans le cadre de l'adaptation du volet exécution du budget du circuit informatisé de la dépense (CID) à la nouvelle nomenclature budgétaire. Les travaux de la mission ont permis de rendre disponible toutes les classifications (obligatoires et additionnelles) des recettes et des dépenses publiques selon la nouvelle nomenclature budgétaire fixée par le décret N°319/PR/PM/MFB/2016 DU 26 Avril 2016.

La mission a salué la création du groupe projet ( ASIN-BE) en charge de la mise en œuvre de la nouvelle nomenclature budgétaire dans le système d'information. La mission a travaillé avec les équipes du budget et de la Direction de l'informatique pour proposer un plan d'action et son chronogramme de réalisation à l'horizon du 1<sup>er</sup> Janvier 2020.

Des actions majeures sont retenues dans le plan d'action portant notamment sur l'adaptation du logiciel de traitement de la solde (SIGASPE) à la nouvelle nomenclature et la formation des informaticiens.

## SECURISATION DES RECETTES DE L'ETAT

**Dénoncer toute tentative de corruption et appeler le numéro 700**